

## Chères collègues, Chers collègues,

Par courrier en date du 10 juillet dernier, le Préfet coordonnateur du bassin Loire Bretagne a lancé une consultation auprès des collectivités sur le projet de Stratégie d'Organisation des Compétences Locales de l'Eau (SOCLE).

Élaborée à l'échelle de chaque grand bassin hydrographique, cette stratégie comprend un descriptif de la répartition actuellement connue des compétences dans le domaine de l'eau (GEMAPI, eau potable, assainissement) entre les collectivités et leurs groupements. Elle comporte également certaines recommandations pour l'exercice de ces compétences.

Parmi les 32 recommandations formulées, j'en retiens plus particulièrement 3 qui concernent notre syndicat :

- **Proposition n°2** (d'ordre général) : **favoriser le maintien des structures apportant satisfaction**, en maintenant les Établissements Publics de Coopération Intercommunale à Fiscalité Propre (EPCI-FP) en tant que membres des syndicats pérennisés par la loi, en substitution de leurs communes membres,

- **Proposition n°30** (assainissement collectif) : **encourager le maintien de l'appui des conseils départementaux**, en apportant une assistance technique aux EPCI-FP compétents notamment à travers les SATESE,

- **Proposition n°32** (assainissement non collectif) : **pérenniser l'exercice de la compétence d'assainissement non collectif à une échelle intercommunale, voire départementale**, en exerçant les missions de manière cohérente et harmonisée.

Si la réforme territoriale (lois MAPTAM et NOTRe) place les EPCI-FP au cœur des politiques publiques de l'eau, il me semble cependant évident qu'au regard de ces éléments, le SATESE 37 a toute sa place dans l'organisation de ces compétences au niveau de notre département.

**Joël Pélicot**

Président du SATESE 37

## Les principales décisions prises par le Comité Syndical

1<sup>er</sup> semestre 2017

### POLITIQUE

#### ■ POLITIQUE ET OBJECTIFS 2017

Lors du Comité Syndical du 19 juin dernier, l'Assemblée délibérante a fixé la Politique Qualité 2017 et déterminé les objectifs correspondants. La préservation de l'environnement reste bien évidemment la préoccupation première des Élus. Pour ce faire, ces derniers souhaitent s'appuyer sur un service capable d'adapter ses « savoir-faire », de consolider le « faire savoir », tout en étant conscient de ses responsabilités.

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

#### ■ PARTENARIAT ADAC 37/SATESE 37



L'Agence Départementale d'Aide aux Collectivités locales d'Indre-et-Loire (ADAC 37) et le SATESE 37 ont décidé de renouveler pour un an le partenariat initié en 2015. L'objectif commun des 2 partenaires est de répondre au mieux aux attentes des collectivités en matière d'assainissement, que ce soit sur des aspects juridiques et financiers, comme techniques. Cette année, la coopération s'opère de nouveau sans aucun engagement financier de la part des 2 établissements.

#### ■ DÉLÉGATIONS DE COMPÉTENCE

Les communes de Sainte-Catherine-de-Fierbois et Villeperdue ayant rejoint la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre à compter du 1er janvier 2017, le SATESE 37 a enregistré le retrait de ces 2 communes pour les compétences « assainissement collectif » et « assainissement non collectif ».

Comme suite au récent retrait de la Communauté de Communes du Bouchardais, le syndicat a validé l'adhésion des dernières communes du territoire (Avon-les-Roches, Brizay, Crissay-sur-Manse, l'Île-Bouchard, Panzoult, Parçay-sur-Vienne, Sazilly et Theneuil) pour la compétence « assainissement non collectif ». Toujours dans le cadre de cette compétence, il a enregistré l'adhésion des communes du Louroux et de Saché. Enfin, l'Assemblée a pris acte de l'adhésion de la commune nouvelle de Beaumont-Louestault, en lieu et place des communes concernées.

### RESSOURCES HUMAINES

#### ■ PLAN DE FORMATION 2017

À partir de la Politique Qualité 2017 et de ses objectifs, le syndicat a établi son plan de formation annuel. Près de 50 actions ont été programmées pour l'année, représentant ainsi près de 2 formations par agent. La cotisation prévisionnelle à verser en 2017 au Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) a été évaluée, comme l'an passé, à 5 500€.



## FINANCES

### ▣ COMPTES DE GESTION 2016

L'Assemblée délibérante a approuvé les comptes de gestion 2016 de Monsieur le Receveur.

### ▣ COMPTES ADMINISTRATIFS 2016

L'Assemblée s'est également prononcée sur la conformité des comptes administratifs 2016 aux comptes de gestion 2016 et a procédé à l'arrêt des comptes du syndicat. Le budget général (M14) fait apparaître un excédent de 488 030,92 € en fonctionnement (dont 461 089,61 € d'excédent « matières de vidange ») et un excédent de 13 312,71 € en investissement.

Le budget annexe (M49) fait apparaître quant à lui un excédent de 31 595,95 € en fonctionnement.

### ▣ BUDGETS PRIMITIFS 2017

Les budgets primitifs 2017 ont été approuvés lors du Comité Syndical du 6 mars dernier.

Le budget général (M14) s'élève à 1 944 783,73 € en fonctionnement et à 96 240,86 € en investissement.

Le budget annexe (M49) s'élève quant à lui à 497 925,95 € en fonctionnement.

### ▣ PARTENARIAT AELB/ SATESE 37

Dans le cadre de son 10<sup>e</sup> programme, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne (AELB) accorde jusqu'en 2018 des aides financières aux SPANCs, afin que ces derniers réalisent une « actualisation du diagnostic », puis engagent des opérations groupées de réhabilitation pour les installations d'assainissement non collectif présentant un risque sanitaire et/ou environnemental.

L'Assemblée a décidé de lancer cette nouvelle action et a approuvé la convention de partenariat avec l'Agence.



Réelle plus-value aux missions traditionnelles de contrôles, cette action permettra ainsi aux usagers, s'ils sont volontaires et que leur installation est considérée comme « éligible », de bénéficier d'une subvention maximum pouvant atteindre 5 100 € en cas de travaux de réhabilitation.

## COMMUNICATION EXTERNE

### ▣ PLAN DE COMMUNICATION EXTERNE 2017

Le syndicat a établi, dans la continuité de la Politique Qualité 2017, son plan de communication externe pour l'année. Outre les 3 actions issues d'obligations réglementaires (rapport annuel d'activité, rapport sur le prix et la qualité du service et bilan semestriel), 10 autres actions de communication ont été inscrites dans ce plan.

## ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

### ▣ PARTENARIAT DDT 37/ SATESE 37

Dans le cadre de son Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), le SATESE 37 est amené à réaliser des contrôles sur des installations d'assainissement non collectif situées dans des périmètres de protection de captage en eau potable.

Le syndicat a sollicité la Direction Départementale des Territoires de l'Indre-et-Loire (DDT 37), afin de pouvoir disposer, sous format numérique, des données et fichiers de données d'information géographique correspondants. L'Assemblée a approuvé sans réserve la convention à intervenir avec la DDT 37, notant que la mise à disposition de ces données est réalisée à titre gratuit.



### ▣ PARTENARIAT IRSTEA/SATESE 37

L'Institut de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture (IRSTEA) développe un programme national de suivi « *in situ* » de l'assainissement non collectif, ayant pour objectif d'évaluer en conditions réelles les performances des différentes installations. À partir de données qui seront collectées à l'échelon local (notamment par les SPANCs), l'Institut pourra élaborer un protocole de suivi des filières et rédiger un guide de comparaison des installations d'ANC.

L'Assemblée a validé la participation du SPANC-SATESE 37 à ce programme de suivi et a approuvé la convention à intervenir avec l'IRSTEA. À noter que les services rendus entre partenaires ne font pas l'objet d'une contrepartie financière.

## HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

### ▣ PLAN D' ACTIONS 2017

Le plan d'actions Hygiène et Sécurité, établi pour l'année 2017, a été adopté lors du Comité Syndical du 19 juin dernier. 16 actions de prévention des risques professionnels y sont recensées : 6 d'entre elles portent sur l'organisation, 2 sur les infrastructures et 8 sur le volet formation/information.

### CALENDRIER DES PROCHAINS COMITÉS SYNDICAUX

- Lundi 4 décembre 2017
- Lundi 12 mars 2018
- Lundi 11 juin 2018
- Lundi 24 septembre 2018
- Lundi 3 décembre 2018

À la Maison des Sports de Parçay-Meslay, à 14h30 précises

[www.satese37.fr](http://www.satese37.fr)

Syndicat d'Assistance Technique pour l'Épuration et le Suivi des Eaux d'Indre-et-Loire

ZA n°1 du Papillon, 3 rue de l'Aviation, 37210 PARCAY-MESLAY - Tél. 02 47 29 47 37 - Fax 02 47 29 47 38 - [satese37@satese37.fr](mailto:satese37@satese37.fr)

Directeur de publication: Joël Pélicot - Rédaction: Brigitte Dupuis, Bertrand Tilloy - Conception/montage: EFIL Communication - [www.efil.fr](http://www.efil.fr)

ISSN: 2114-0545

